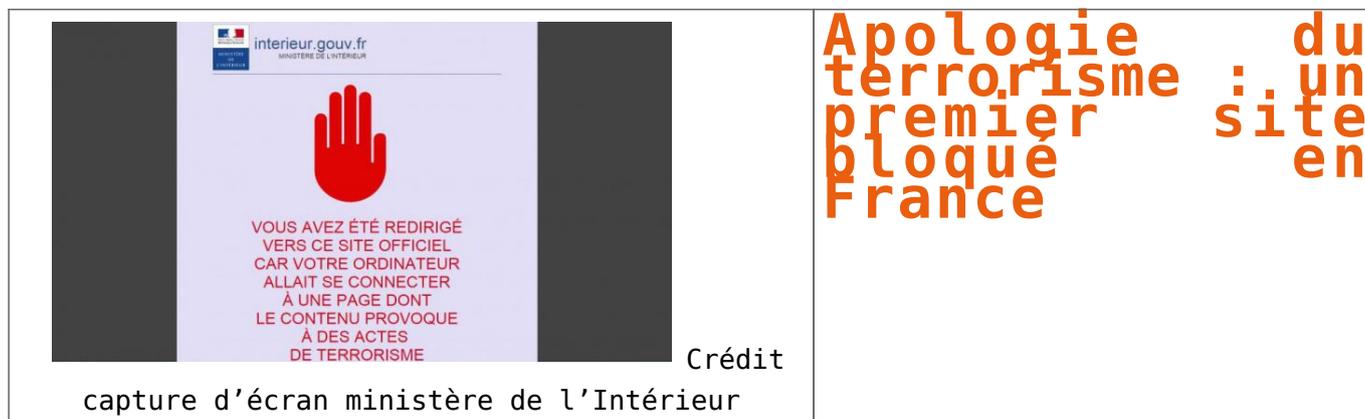


# Apologie du terrorisme : un premier site bloqué en France | Le Net Expert Informatique



**En audition au Sénat, l'Office central de lutte contre la cybercriminalité avait affirmé qu'une cinquantaine de sites internet pourraient être concernés par ces mesures de blocage.**

Le blocage du site [www.islamic-news.info](http://www.islamic-news.info) a été demandé par l'Office central de lutte contre la cybercriminalité.

Pour la première fois en France, un site internet a été bloqué administrativement pour apologie du terrorisme, a révélé le site spécialisé Next INpact. Consécutivement à l'adoption au mois de décembre de la loi de « lutte contre le terrorisme », le site [www.islamic-news.info](http://www.islamic-news.info) n'est plus accessible depuis le lundi 16 mars.

Sa page d'accueil redirige les internautes vers le site du ministère de l'intérieur et affiche le message suivant : « Vous avez été redirigé vers ce site officiel car votre ordinateur allait se connecter à une page dont le contenu provoque à des actes de terrorisme [sic] ou fait publiquement l'apologie d'actes de terrorisme ».

Un décret de la loi de « lutte contre le terrorisme » permet à l'Office central de lutte contre la cybercriminalité (OCLCTIC) d'exiger aux fournisseurs d'accès à internet le blocage sous 24 heures des sites désignés comme faisant « l'apologie du terrorisme ». Et ce sans consultation d'un juge.

En audition au Sénat, l'Office central de lutte contre la cybercriminalité avait affirmé qu'une cinquantaine de sites internet jihadistes pourraient être concernés par ces mesures de blocage.

D'après David Thomson, le journaliste de RFI qui a découvert ce blocage, le site « [islamic-news.info](http://www.islamic-news.info) » est « un site pro-jihad assez peu influent ». Celui-ci se définit comme « un site d'information musulman qui se concentre en particulier sur les territoires dits islamiques » et dit vouloir « fournir une information détaillée de l'actualité du monde musulman ainsi que des explications d'ordre politique et historique ».

Les auteurs du site précisent : « Ce site d'information n'est en aucun cas partisan d'un quelconque groupe, organisation ou mouvement politique, religieux, civil ou armé. Ceci étant, nous considérons qu'il est de notre droit de dénoncer la manipulation, même lorsqu'elle concerne des organisations classées comme 'terroristes' à l'image d'Al-Qaïda, de l'Etat islamique ou des Frères musulmans. Le fait de réfuter des affirmations s'attaquant à ces organisations ne peut en aucune manière signifier une adhésion de notre part à celles-ci ni même faire la promotion de leurs idées et actes. »

---

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

---

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source

<http://www.atlantico.fr/pepites/apologie-terrorisme-premier-site-bloque-en-france-2042029.html> :